



Communiqué

Pour diffusion immédiate

## Du financement à la portée des municipalités et des organismes

La date limite est fixée au 20 novembre

**Berthierville, le 29 octobre 2020** – Soucieuse de répondre aux besoins de sa communauté, la Municipalité régionale de comté (MRC) de D'Autray a lancé un appel de projets relatif à sa *Politique de soutien aux projets structurants*. Cet outil financier administré par Développement Économique D'Autray (DÉA) est proposé aux organismes à but non lucratif, coopératives, municipalités et organismes du réseau de l'éducation à la recherche de soutien pour la concrétisation de leurs initiatives ayant un impact structurant sur leur milieu.

**D'ici le 20 novembre prochain à midi, DÉA reçoit les propositions d'initiatives pour son Programme d'aide aux collectivités (PAC) rurales et son Programme d'aide aux projets et événements récurrents.** Leur description est disponible sur le site Internet de la MRC au [www.mrcautray.qc.ca/programmes](http://www.mrcautray.qc.ca/programmes). Les promoteurs doivent communiquer avec l'agente de développement local de la MRC, par téléphone au 450 836-7007 poste 2526 ou par courrier électronique à [jpaiement@mrcautray.qc.ca](mailto:jpaiement@mrcautray.qc.ca), afin de s'assurer de l'éligibilité de leur projet.

Les organisations peuvent déposer des demandes dans différents secteurs d'activités tels que la culture, le tourisme, l'environnement, le développement social, le développement économique, etc. **Il doit principalement s'agir de nouveaux services, activités ou infrastructures offerts dans la communauté.**

La *Politique de soutien aux projets structurants* s'inscrit dans le cadre de l'entente relative au *Fonds régions et ruralité* intervenue entre la MRC de D'Autray et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitat. Ses principaux objectifs sont le renouvellement et l'intégration des populations, la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire, la pérennité des communautés rurales et le maintien d'un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement et les activités économiques.

-30-

**Source :** Sébastien Proulx, agent de communication, MRC de D'Autray, 450 836-7007 poste 2528